



Assemblée Générale

Réseau des AMAP Hauts-de-France

samedi 17 février 2024

Compte rendu

Déroulé :

Assemblée Générale extraordinaire

Changement de siège social de l'association : Le réseau des AMAP HDF prend racine à Lens !

Assemblée générale

- Présentation des rapports moral, d'activité et financier 2023 - votes
- Présentation du budget 2024 et des orientations 2024 - votes
- Question du montant de la cotisation du collège AMAP - vote
- Élection des membres du Collectif

Quorum :

Pour le collège AMAP : 31 votes exprimés (pour 73 adhérents)

Pour le collège fermes en AMAP : 15 votes exprimés (pour 29 adhérents)

Le quorum est respecté.

Pour rappel : les collèges « AMAP » et « ferme en AMAP » pèsent chacun pour 50% des voix.

Etaient présents le jour de l'AG : AMAP à Marcq (59), AMAP du Calais (62), AMAP Art de Terre (80), AMAP de Moreuil (80), AMAP Baie de Somme (80), AMAP de Verneuil en Halatte (60), Florence et Thomas Lefebvre (ferme en maraîchage 59), AMAP du Chemin Bio (02), AMAP les Saveurs du Tardenois (02), AMAP du Cirque (80), AMAP du Potager (80), AMAP légumes à vivre (80), AMAP min bio paysan (80), AMAP du Cojeul (62), AMAP de l'Ostrevent (59), AMAP du Coeur Joyeux (59), L'AMAP d'Igniel (59), V'Ascq AMAP (59), AMAP les paniers de l'Abbaye (60), AMAP les paniers de la reine blanche (60), Graine d'AMAP (60), Agnès Kindt (ferme 59), Les Hauts jardins (ferme 59), La ferme des p'tites Planches (ferme 60), L'utopie maraîchère (ferme 62).

Le Réseau des AMAP HDF prend racine à Lens!

Assemblée Générale extraordinaire : changement de siège social

Approuvez-vous la modification du siège social d'AMAP HDF au Toit commun (15 rue René Lanoy à Lens)?

Collège ferme en AMAP : 14 pour ; 1 abstention

Collège AMAP : 30 pour ; 1 abstention

Adopté à la majorité

Rapport moral

par Eric Gaillard et Benoît Perin

En 2023, c'est avec beaucoup de conviction que le réseau des AMAP Hauts-de-France a **consolidé ses liens avec les associations amies** dans l'intérêt du développement de l'agriculture paysanne ainsi que de celui de la relocalisation et de la souveraineté alimentaires. Participer à l'amélioration des interactions entre nos associations permet en effet d'alimenter la confiance et de resserrer nos liens pour renforcer le rayonnement de nos initiatives et communiquer autour de l'agriculture paysanne.

Le fil rouge de tous les jours et à longueur d'années est, aux côtés des autres réseaux départementaux et régionaux, de **nous engager pour préserver la vie des fermes et des élevages** dans le respect du bien-être animal, de l'humain et du vivant.

Ainsi, l'an passé, nous avons constaté une augmentation des **transmissions** de fermes, moment parfois délicat qui a été accompagné par nos deux salariées animatrices, chaque fois que cela a été souhaité.

L'année 2023 s'est, malheureusement aussi, achevée **les pieds dans l'eau**. Au fil des saisons, les noms de tempêtes se sont succédés comme pour traduire des aléas climatiques à répétition. Alors que les dégâts de la tempête Eunice sont encore présents dans tous les esprits, la tempête Ciaran, les inondations de juin, de l'automne et de décembre 2023 sont venues aggraver l'état des lieux déjà préoccupant.

Dans un **travail collectif aux côtés des paysan·nes**, le réseau AMAP Hauts-de-France s'est ainsi mobilisé avec d'autres associations régionales (la Confédération paysanne HDF, Bio HDF, Civam HDF, Initiatives Paysannes HDF...) en participant à des groupes de travail pour défendre, en haut lieu, les intérêts des fermes impactées dans la région.

Nous avons poursuivi des temps d'échange et de rencontre entre paysan·nes et citoyen·nes afin d'aborder les problématiques de terrain rencontrés par exemple par les éleveur·ses de volailles **plein air**. La claustration forcée dans un contexte de grippe aviaire est un sujet peu médiatisé et pourtant très inquiétant au regard de l'avenir fragile de nos fermes avicoles.

La force du réseau c'est vous, c'est nous ! Du nord au sud de la région des Hauts-de-France, nous sommes **108 AMAP et plus de 150 paysan·nes partenaires**, dont deux AMAP qui ont été accompagnées par nos salariées pour voir le jour en 2023.

Ainsi, un grand merci à toutes celles et ceux qui ont répondu à l'**appel à dons** pour consolider notre trésorerie et à nos financeurs qui nous permettent d'exister.

La force du réseau, ce sont aussi **nos trois salariées**. Dans cette optique, nos deux antennes, versant sud celle d'Amiens et versant nord celle de Saint-Laurent-Blangy, de Lens maintenant, sont indispensables. Au cours de l'année 2023, pour une question de salubrité, nous avons dû déménager notre bureau de Saint Laurent de Blangy dans les locaux associatifs du « *Toit Commun* » implantés à Lens. Le bien-être des trois salariées du réseau AMAP HDF est une priorité pour les membres du Collectif.

Depuis plusieurs années, notre réseau s'est par ailleurs emparé de la **thématique de l'accessibilité à une alimentation de qualité pour toutes et tous**. Plus que jamais, dans un contexte inflationniste, nos intentions se tournent vers le déploiement du dispositif P.A.N.I.E.R.S (Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire). Au niveau national, nous avons participé à l'élaboration d'un guide de l'accessibilité alimentaire en AMAP.

De même, les **moments de formation** proposés par le réseau (présentiel, webinaire...) permettent de découvrir des savoir-faire paysans, des méthodes d'animation et des outils de gestion tel que « *Clic'AMAP* ». Une formation spécifique sur le système AMAP est proposée aux paysan·nes ou porteur·euses de projet agricole, la formation « Devenir paysan·ne en AMAP ».

Dans la continuité de la motion votée lors de l'Assemblée Générale 2020, nous avons mené des **entretiens** pour permettre une meilleure connaissance du fonctionnement des **artisans/transformateurs** non-paysans et pour réfléchir à leur place au sein du réseau.

Ici et ailleurs, des personnes s'engagent pour une société durable et cohérente, en ouvrant leurs fermes au grand public, en organisant des conférences, des marchés, des animations, à l'image des **nombreux événements organisés** dans toute la France, notamment dans le cadre d'« *AMAP en fêtes* ». Entre déficit record pluviométrique en 2022 et inondations, le sujet retenu en 2023 pour cet événement, au même titre que celui organisé par le Carnaval des Possibles de l'Oise, portait sur la **thématique de l'eau** afin d'amener chacun·e à se questionner sur l'utilisation intensive et parfois inadaptée de cette ressource.

C'est au travers de nos manifestations dans le territoire régional, soutenues par des amapien·nes, que nos associations diffusent leur mode d'entreprendre sur les circuits courts et apportent ainsi une plus-value à une société en pleine transition. Ce fut le cas encore en 2023 avec la participation de plusieurs AMAP de la région au **festival ALIMENTERRE**, événement incontournable de l'automne sur l'alimentation durable et solidaire. Autour de films documentaires, ce festival amène les citoyen·nes que nous sommes à mieux comprendre les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde.

Finalement, c'est ensemble que nous relèverons les défis par des solutions locales, à la ville comme à la campagne. Notre motivation à agir prend déjà toute sa place dans une dynamique vertueuse par le déploiement des circuits courts.

Face à l'urgence climatique, il s'agit d'ouvrir tous les champs des possibles et d'imaginer un avenir végétal, respirable et responsable afin d'accueillir sereinement les carnets roses des **générations futures**, à l'image des enfants de maraîcher·es comme Joséphine, Louis et bien d'autres, qui ont vu le jour en 2023.

En conclusion, une citation de Léonard de Vinci : « Va prendre tes leçons dans la nature, c'est là qu'est notre futur ! ».

Rapport d'activité 2023¹

par Agnès, Marie-Charlotte, Eric et Benoît

Echanges avec les adhérents : Les adhérents ont souhaité avoir plus d'informations sur les « chantiers inter-régionaux ». Il s'agit de projets et actions qui sont travaillés avec plusieurs réseaux d'AMAP et le MIRAMAP. Ces chantiers nous permettent de renforcer les aspects échanges dans le mouvement des AMAP, de capitaliser un plus grand nombre d'expériences et de s'enrichir, de s'outiller au profit des AMAP et fermes en AMAP de notre région. Une autre précision a été apportée lors des échanges : en région, 8 AMAP mènent actuellement une action de panier solidaire accompagnée par AMAP HDF. (plusieurs AMAP vont se lancer en 2024!).

Approuvez-vous le rapport d'activité 2023 d'AMAP HDF?

Collège ferme en AMAP : adopté à l'unanimité
Collège AMAP : adopté à l'unanimité

Adopté à l'unanimité

Rapport financier 2023²

par Martine Molina

Echanges avec les adhérents : En 2023, 2 AMAP ont arrêté. Nous avons également accompagné l'arrêt de l'activité de 3 fermes en AMAP (pour cause de départ en retraite ou malheureusement pour cause de liquidation). Nous savons également que certains paysan·nes ont arrêté un atelier complémentaire sur la ferme. En 2023, 73/108 AMAP et 26/150 fermes en AMAP ont adhéré.

Approuvez-vous le rapport financier 2023 d'AMAP HDF?

Collège ferme en AMAP : adopté à l'unanimité
Collège AMAP : adopté à l'unanimité

Adopté à l'unanimité

1 L'ensemble du rapport d'activité 2023 est disponible sur demande.

2 L'intégralité du rapport financier 2023 est disponible sur demande.

Orientations 2024

par Christine et Benoît,³

Les orientations stratégiques d'AMAP HDF sont :

-Renforcer et dynamiser le réseau des AMAP et des fermes en AMAP en région dans un esprit d'éducation populaire, de démocratie participative favorisant l'échange et l'amélioration des bonnes pratiques s'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

-Préserver et maintenir une agriculture de proximité qui s'appuie sur des fermes dans une logique d'agriculture paysanne, équitable et saine et d'alimentation durable

-Encourager l'engagement des citoyens dans une démarche solidaire, sur des bases de réciprocité et dans le respect de l'environnement vis-à-vis de cette agriculture. Le ou la premier.ère adhérent.e qui enverra un mail à l'association avec pour objet « jeu concours » gagnera un exemplaire "La figure du paysan" de Romuald Botte.

L'association intervient selon un programme d'action axé autour de **4 missions principales** :

- Accompagner les projets de création d'AMAP

- Suivre et accompagner les partenariats en AMAP existants

- Animer et renforcer la vie du réseau des AMAP dans une dynamique régionale

- Promouvoir et rendre visible le réseau des AMAP.

Nous proposons aux adhérents de maintenir les 4 missions principales de l'association en 2024.

Echanges avec les adhérents : En 2023, pour réagir à la diminution de nombre de participant-es à l'AG et pour apporter une réponse à ce « désintérêt », le collectif AMAP HDF avait émis l'idée de rencontres territoriales en 2024, une nouveauté pas encore testée dans l'ébauche de format évoquée alors : le collectif AMAP HDF pourrait faire la proposition pour un territoire donné (5 départements = peut-être 5 rencontres territoriales) de venir sur ce territoire pour faire vivre le lien paysan-nes en AMAP, amapien-nes de ce territoire, Réseau AMAP HDF et faire véritablement mouvement et réseau (un réseau ne représente ni une totalité, ni une unité, ni une identité. Il est au contraire une connexion de différences). Il avait alors aussi été évoqué l'idée d'une co-construction de la rencontre, le Réseau AMAP HDF pouvant proposer une liste de thèmes à choisir ou pas (*faire vivre l'éthique du mouvement, faire vivre le partenariat ...*) pour avoir un espace intermédiaire de réflexion mais cette rencontre pourrait n'être aussi qu'un moment convivial d'interconnaissance.

Les adhérents ont reçu la proposition avec intérêt. Ils soulignent que l'organisation de 5 rencontres « c'est peut être lourd » et que cela pourrait quelque peu délier l'existence d'un réseau régional. En même temps, cela peut rendre la vie plus riche.

La proposition de rencontres territoriales pourrait répondre à l'idée et au besoin exprimé par les adhérents de trouver des moyens de rendre plus visible AMAP HDF auprès de l'ensemble des amapien-nes.

Approuvez-vous les orientations 2024 pour AMAP HDF?

Collège ferme en AMAP : 14 pour ; 1 abstention

Collège AMAP : adopté à l'unanimité

Adopté à la majorité

³ Le programme d'actions complet sous forme de tableau est disponible sur demande

Budget 2024 par Martine Molina⁴

Approuvez-vous le budget prévisionnel 2024 d'AMAP HDF?

Collège ferme en AMAP : 13 pour ; 2 abstentions
Collège AMAP : adopté à l'unanimité

Adopté à la majorité

Question du montant de la cotisation du collègue AMAP

Les membres du Collectif d'AMAP HDF ont détaillé la situation financière à venir de l'association : Au vu de l'augmentation du montant des dépenses 2024, conséquence de l'inflation et de l'application des textes réglementaires, afin de respecter la règle selon laquelle une association ne peut avoir plus de 80% de son budget global financé par des subventions publiques et pour ne pas plomber le budget de l'association par un déficit structurel (celui-ci a été évalué pour 2024 à 4300€) ; se pose la question du montant de la cotisation du collègue AMAP.

Voici les différents scénarios envisagés en fonction du montant de la cotisation :

Option 1 Maintien adhésion 3€/amapien.ne	Total prévu 9 600€	Déficit - 4 319 €
Option 2 Adhésion 5€/amapien.ne	Total prévu 15 500€	Pas de déficit + 1 581€ - si pas de dépenses ultérieures
Option 3 Adhésion 7€/amapien.ne	Total prévu 21 700€	Pas de déficit + 7 781€ Ce résultat permettrait d'absorber une partie du déficit 2023, aborder plus sereinement les années suivantes et retarder la mise en place d'un nouveau modèle économique pour l'association

Echanges avec les adhérents : Plusieurs points ont été abordés, échangés, enrichis.

Adhésion du collègue ferme en AMAP : Il faudrait pouvoir augmenter le nombre de fermes adhérentes. Un paysan précise que pour lui, adhérer c'est « soutenir la bio, le local, l'éthique. Il faut faire un travail sur les adhésions des paysan·nes ». A ce sujet, il y a parfois des confusions

⁴ Le budget prévisionnel 2024 complet sous forme de tableau est disponible sur demande

sur le fait que l'AMAP ET la ferme peuvent adhérer. Il y a aussi parfois des oublis non volontaires de la part de paysan·nes.

Echanges sur le sens, l'importance de l'adhésion : Adhérer, c'est défendre une cause qui tient à cœur (toutes les AMAP se réfèrent à la Charte qui est leur boussole et qui leur donne le droit à la singularité et l'expérimentation). C'est le mouvement des AMAP.

Cotiser, c'est verser une somme d'argent pour permettre le bon fonctionnement d'une association ; c'est aussi un test qui permet l'association de mesurer le degré d'adhésion à son objet et la « motivation » de ses adhérent·es. Le réseau est essentiel pour se rendre visible auprès des décideurs politiques et des citoyens, et pour pouvoir provoquer un vrai changement sociétal.

Être amapien·ne, c'est un engagement militant pour l'agriculture paysanne, qui ne peut prendre de la puissance qu'en s'inscrivant dans un mouvement plus large que sa seule AMAP locale.

Adhérer au Réseau régional c'est lui permettre de continuer à vivre et à remplir ses missions.

Echanges sur le montant de la cotisation qui pourrait être un frein : Augmenter le montant de la cotisation aurait pour effet de demander aux amapien·nes, qui ont parfois un revenu modeste, d'augmenter le montant de leur cotisation. Nous devons en passer par là pour certaines AMAP car les recettes de l'AMAP ne couvriraient plus le montant des dépenses de l'AMAP. L'ensemble des adhérents reste d'accord avec le fait que le montant de la cotisation ne doit pas être un frein à l'adhésion. Des exceptions doivent rester possibles pour les AMAP qui ont des difficultés à atteindre le montant.

Echanges sur : comment expliquer cette augmentation aux amapien·nes ? Améliorer la visibilité de AMAP HDF auprès de l'ensemble des amapien·nes et se doter de supports pour expliquer le montant de la cotisation. Pour mieux expliquer et rendre plus visible AMAP HDF auprès d'un plus grand nombre d'amapien·nes : présence de membres du Collectif d'AMAP HDF lors d'AG, d'événements des AMAP. Réaliser un support de communication qui présente AMAP HDF (entre autres idées : podcast, vidéo, documents supports utilisables lors d'une AG d'AMAP...). L'idée de rencontre Inter Amap est une très bonne idée pour créer du lien, des événements, de la visibilité

Approuvez-vous la modification du montant minimum de l'adhésion du Collège AMAP au Réseau AMAP HDF à 5 € par amapien.ne?

Collège ferme en AMAP : 10 pour ; 5 abstentions

Collège AMAP : 29 pour ; 2 abstentions

Adopté à la majorité

Approuvez-vous la possibilité d'avoir un montant de l'adhésion du Collège AMAP au Réseau AMAP HDF à 7 € par amapien.ne?

Collège ferme en AMAP : 8 pour ; 1 contre ; 6 abstentions

Collège AMAP : 22 pour ; 4 contre ; 5 abstentions

Adopté à la majorité

Élection du Collectif

Candidat·es au Collectif d'AMAP HDF : l'ensemble des candidat·e·s ont été élu·e·s !!!!

Agnès Kindt, collègue ferme en AMAP, ferme maraîchère (59)

Benoît Perin, collègue AMAP, AMAP les saveurs du tardennois (02)

Cécile Syryn, collègue ferme en AMAP, Ferme de la Roseraie (60)

Eric Gaillard, collègue AMAP, AMAP les paniers de l'Abbaye (60)

Justine Bertoux, collègue AMAP, AMAP des Guenels (62)

Laetitia Brayelle, collègue ferme en AMAP, L'Utopie maraîchère (62)

Marie-Charlotte Woets, collègue AMAP, amapienne (62)

Martine Molina, collègue AMAP, AMAP d'Ig Niel (59)

Thomas Bonnay, collègue ferme en AMAP, la ferme des petites planches (60)

Victorien Jeux, collègue AMAP, AMAP au fil des saisons (60)

Dominique Schmidt, collègue AMAP, AMAP de l'Ostrevent (59)



Collectif 2024

Justine
AMAP des Guenels
Boulogne-sur-Mer (62)



Laetitia
Ferme maraîchère
Boisieux-Saint-Marc (62)



Thomas
Ferme maraîchère
Reuil-sur-Brèche (60)



Cécile
Ferme de la Roseraie (60)



Victorien
AMAP Au fil des saisons (60)



Agnès
Ferme maraîchère
Perenchies (59)



Dominique
AMAP de l'Ostrevent (59)



Martine
AMAP d'Ig Niel (59)



Eric
AMAP Les Paniers
de l'Abbaye (60)



Benoît
AMAP Les Saveurs
du Tardenois (02)



Marie-Charlotte
AMAP Les Saveurs
du Tardenois (02)

